



Rhône-Alpes



RÉSULTATS 2016

COLLECTION RÉSULTATS

En zone de plaine séchante avec maïs grain et séchage en grange

SYSTÈME LAITIER BIO

EARL DES CHARTREUX à FRONTENAS (Rhône) :

« Pâturer en zone séchante dans les Pierres Dorées du Beaujolais »

DES TERRAINS SENSIBLES A LA SÉCHERESSE

L'exploitation se situe dans le sud du Beaujolais Viticole entre 260 et 430 m d'altitude.

Les sols alluvionnaires sont limoneux sableux, très chargés de cailloux ce qui les rend très sensibles aux déficits hydriques.

LA STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

- L'exploitant (1 UMO), un salarié à temps plein (1 UMO) associé aux décisions et des stagiaires (0,25 UMO).
- 105 ha de SAU dont 57 ha labourables.
- 285 300 l de droit à produire (314 000 litres produits, soit 3 500 l/ha SFP et 6 700 à 7 500 l /VL selon les années).
- 42 à 47 VL Prim'hostein majoritairement conduites en croisement sur races laitières mixtes – Vêlage des génisses à 3 ans – 65 à 74 UGB
- Passage en AB en 2002 avec installation d'un séchage en grange
- Lait vendu à SAS Biolait et réformes aux Ets Bigard + Actis Bovins et un peu de détail.

LES OBJECTIFS DES ÉLEVEURS

Les valeurs et l'éthique de l'agriculture biologique constituent le socle d'engagement du couple et du salarié ; même si l'épouse travaille à l'extérieur, elle est partie prenante dans le sens du métier. Privilégier la rémunération des hommes et assurer de bonnes conditions de travail : refus par exemple de la diversification, à l'exception de 25 ares de pomme de terre en vente directe.

LES ATOUTS DE L'EXPLOITATION

- Excellente connivence entre l'exploitant et le salarié. Celui-ci est devenu associé en 2016.
- Parcellaire assez groupé.
- Evolution progressive des agrandissements bâtiments ce qui favorise un équilibre financier serein.
- Système qui s'est cherché au moment de la conversion ; très adapté aujourd'hui dans son territoire.

LES CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION

Sols très caillouteux très filtrants, irrigation obligée pour sécuriser les approvisionnements fourragers sur 20 ha : création d'un lac collinaire 15 000 m³ en 1992.

Fonctionnalité du bâtiment d'élevage un peu défailante du fait d'agrandissements successifs.

Un peu de suréquipement matériel.

ASSOLEMENT - IRRIGATION

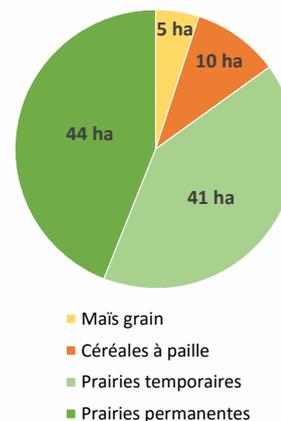
- SAU : 105 ha
- Céréales : 15 ha
- SFP : 85-90 ha (100 % herbe)



L'objectif est l'autonomie fourragère. La retenue collinaire sécurise le système fourrager avec 20 ha irrigables comprenant la majorité des maïs et des prairies temporaires à bons potentiels.

Des cultures dérobées sont aussi semées dès la récolte de céréales à paille, pour compléter les stocks fourragers. En année normale, le système est vendeur de céréales, mais une partie peut être ensilée en année sèche (céréales immatures ou maïs-ensilage).

Les prairies temporaires sont de types « multi-espèces » : soit à dominante trèfles pour le pâturage, soit à dominante de luzerne » pour la fauche et le séchage. Ces dernières années, les semences sont achetées mélangées parfois complétées par des semences de luzerne récoltées en ferme. Les espèces de céréales à paille sont très variées pour s'adapter aux sols, maintenir une certaine diversité et limiter les maladies.



Rendements moyens entre 2009 et 2012/ha

Prairies (2,5 à 7 tMS)	Maïs ensilage	Maïs grain	Blé	Orge	Triticale	Seigle	Avoine Print.	Méteil	Pomme de terre
4,5 tMS	9 tMS	60 q	23 q	31 q	32 q	38 q	15 q	33 q	8 t

Les deux rotations les plus fréquentes :

- sur les parcelles irrigables : Maïs / Blé / 2^{ème} paille / PT 5 à 7 ans,
- sur les parcelles non irrigables : Blé / 2^{ème} paille / 3^{ème} paille / PT 5 à 7 ans.

UN SYSTÈME FOURRAGER TOUT HERBE AVEC 15 HA IRRIGUÉS

90 ha SFP
0,8 UGB/ha SFP
3 500 l/ha SFP



Selon la pousse d'herbe, 5 ou 6 ha peuvent être déprimées pour maintenir la qualité du foin de première coupe, mais les rendements chutent à 2 tMS/ha.

60 % des foins récoltés sont séchés en grange ; le reste est en balles rondes, en foin ou en enrubannage selon la météo. Les quantités ventilées dépendent des capacités du séchoir : 50 % des premières coupes et 80 % des secondes et des dernières coupes passent au séchoir.

L'irrigation permet de faire jusqu'à 4 coupes sur les prairies temporaires multi-espèces à base de luzerne. Certaines prairies naturelles à faible potentiel, et séchantes ne sont fauchées qu'une fois.

UN POTENTIEL LAITIER BIEN EXPRIMÉ : 7 000 A 8 000 KG CL

6 500 à 7 500 litres/VL (selon année)
60 % lait d'hiver
TB moyen/laiterie : 40,5 g/l
TP moyen/laiterie : 31,7 g/l
Taux leucocytaires : 199 (soit 3 à 6 livraisons/an > 250)

L'objectif est de réaliser des vêlages groupés à l'automne (85 % des génisses vêlent d'août à octobre) pour produire du lait d'hiver (grille de paiement de SAS Biolait plus favorable), bénéficier d'un maintien des lactations sur la mise à l'herbe et ne pas avoir de vaches en début de lactation l'été lorsque les pâtures sont sèches.



ALIMENTATION ET PÂTURAGE – COMPLÉMENTATION

Ration hiver	
Foin1 /séchage	8-9 kg MS
Regains/Séchage	4-5 kg MS
Maïs grain humide	2 à 2,5 kg MS
Luzerne déshydratée	1 kg MS
Tourteau mélangé	0,5 kg
Céréales à paille	0,5 à 1kg

Ration été	
Pâturage	14 à 15 kg de MS
Foin1 ou Luz2 à disposition	1 à 2 kg MS
Luzerne déshydratée	1 kg MS
Céréales à paille	1,5 à 2 kg

En année sèche, telle 2015, le Maïs Grain Humide et 2 kg de foin peuvent être remplacés par 4 à 5 kg d'ensilage de maïs. Les fauches des prairies sont réalisées selon la pousse de l'herbe dans l'objectif de toujours avoir de l'herbe à pâturer au bon stade.

CONSOMMATION ANNUELLE DE CONCENTRÉS

- **860 kg de concentrés par vache soit 115 g/l :**
dont 720 kg de céréales ou méteil autoconsommés
90 kg de tourteaux mélangés (soja colza tournesol)
50 kg CMV + sel.
- **600 kg de concentrés par génisse élevée** (17 kg de CMV + sel) et 583 kg de céréales autoconsommées distribuées entre 6 mois et 36 mois sauf pendant le pâturage.

Des coûts fourrages + concentrés entre 38 et 69 €/1 000 l

« Mes vaches ont toujours fait plus de lait que ce que les rations calculées annoncent, (...), c'est tout un métier de faire de l'herbe et du foin au séchoir ! »

DES RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES DÉPENDANT DES CONDITIONS CLIMATIQUES

	2008	2010	2012	2015
Prix du lait /1000 l	428 €	437 €	409 €	436 €
Produit Brut (PB)	165 244 €	188 530 €	167 857 €	194 028 €
% aides sur PB	13 %	14 %	19 %	18 %
EBE	54 437 €	77 588 €	47 680 €	71 905 €
% EBE/PB	33 %	41 %	28 %	37 %
EBE avant charges salariales et sociales en % du PB	75 278 €	112 045 €	84 867 €	109 867 €
	46 %	59 %	51 %	57 %
Disponible pour l'exploitant	40 905 €	63 068 €	16 740 €	45 361 €

Le prix du lait influence les résultats économiques de cette exploitation, mais les conditions climatiques ont aussi un fort impact.

L'efficacité technico-économique du système de production affiche 52 % d'EBE/PB (moyenne sur 8 ans) si on corrige l'effet salarial (EBE + charges salariales - cotisation sociale 2^{ème} associé).



FOCUS SUR LE SÉCHOIR

Capacité 1 500 m³ soit 130 tMS à énergie solaire + 18 800 KW électricité

			Coût/tMS	Coût/1 000 l
Bâtiment + Equipements Investissement 2002	95 600 €	/ 15 ans	49 €	22 €
Autochargeuse 35 m ³ achat 2004	27 400 €	/ 10 ans	21 €	10 €
Autochargeuse appoint 16 m ³ achat 2001	800 €	-	-	-
Frais fonctionnement (hors frais financiers)	965 à 1 735 €/an	-	10 €	5 €

En 2017, le séchoir et les équipements sont totalement amortis et fonctionnels.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'EXPLOITATION

Produire des fourrages de qualité et servir deux repas complets par jour.

Pour François Grange, réussir l'herbe en AB, c'est...

- **Réussir l'implantation** des prairies multi-espèces, cela passe par la culture d'un engrais vert derrière la récolte de céréales qui est enfoui au printemps suivant avec 30 tonnes de fumier. Le semis se réalise en deux phases : 40 kg d'avoine qui seront récoltés en grain puis le mélange prairial. La céréale produit 15 quintaux et limite le salissement. Des sursemis peuvent être utilisés après une année sèche pour maintenir le peuplement.
- **Utiliser un fil avant et un fil arrière avec 2 déplacements** par jour sur 8 parcelles en rotation : *« pour avoir de l'herbe nouvelle à chaque repas, (...), ce n'est pas du temps perdu, il faut être correctement équipé en enrouleur pour aller vite (20 min/j hors temps de déplacement vers la parcelle), j'en profite pour faire mon tour de plaine (...) sans fil, je perds 100 l au moins par jour ou je dois utiliser plus de concentrés ».*
- **Entretien des prairies** en broyant les refus si besoin mais cela reste exceptionnel : 6 ha sur 21 ha durant le printemps pluvieux 2013. Un chaulage d'entretien est fait tous les 2 ou 3 ans avec 800 kg de carbonate/ha (en 10 années de conduite AB les pH sont passés de 5,3 - 6 dans les années 90 à 6,2 - 6,7 actuellement). Grâce aux engrais verts et fumiers apportés au semis, les engrais de ferme sont épandus sur les prairies de fauche uniquement à partir de la 3^{ème} année d'exploitation, à raison de 20 m³/ha de lisier très dilué ou 8-10 t de compost.
- Éviter les passages de matériel trop lourds surtout en périodes humides pour limiter les rumex. Les chardons sont piochés dans les pâtures dès que les premières coupes sont terminées.
- Et savoir se servir d'un séchoir.



Pour François Grange, limiter les concentrés dans la ration, c'est...

- Développer la panse des génisses pour digérer la cellulose : *« elles n'ont jamais de concentrés avant 6 mois, je distribue deux litres de lait maximum par jour entre 3 et 6 mois pour assurer les besoins en protéines et je sers un bon foin fibreux ».*
- Et SURTOUT, au-delà du fait d'avoir d'excellent fourrages : *« Des vaches qui doivent avoir faim, et servir deux repas complets par jour en prenant le temps de la distribution, c'est le cœur de mon métier d'éleveur ».*

ORDRE DE DISTRIBUTION D'UN REPAS POUR UNE INGESTION FOURRAGÈRE ANNUELLE DE 6,3 TMS/VL

Avant la traite	Après la traite	1 h minimum après	Puis	Avant 11 h	11 h à 17 h (ou entre 22 h et 6 h)
Repousse des quelques restes de la distribution précédente	Apport Foin 1 ^{ère} coupe	Apport 50 % concentrés/j	Apport « foin tendre » (souple) = regain	Tout (ou presque) est consommé	Les vaches ruminent

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2017 – Référence Idele : 00 17 302 040 – Réalisation : Isabelle Guigue

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Rhône

Ont contribué à ce dossier :

Céline BOUCHAGE	Chambre d'Agriculture de l'Isère	04 76 06 56 62	celine.bouchage@isere.chambagri.fr
Véronique BOUCHARD	Chambre d'Agriculture du Rhône	04 78 19 61 68	veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr
Sylvie DEMOULIN	Drôme Conseil Elevage		
Jean-Pierre MONIER	Chambre d'Agriculture de la Loire	06 30 55 50 09	jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr
Patrick PELLEGRIN	Isère Conseil Elevage	06 71 00 37 18	patrick.pellegrin@isere-conseil-elevage.fr
Nathalie SABATTÉ	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	04 50 88 18 09	nathalie.sabatte@smb.chambagri.fr
Monique LAURENT	Institut de l'Élevage	04 72 72 49 44	monique.laurent@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

